

CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES

Mardi 16 avril 2013 à 18h30

Mairie du 1er arrondissement - Salle des Commissions – 4, place du Louvre 75001 Paris

Elus Présents

- Catherine Mathon, Adjoint au Maire chargé de la Vie des Quartiers et des Animations
- Michèle Haegy, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements
- Josy Posine, Conseiller d'arrondissement délégué auprès de la Première Adjointe chargé de la Mémoire et du Monde combattant

Président de séance : M. Nicolas MARTIN-LALANDE

Ordre du jour

I - Intervention des Groupes de travail

Animations culturelles

- Point de Mme Colette LÉVINE sur l'avancement du projet d'exposition en atelier des artistes des samedi 1^{er} & dimanche 2 juin

Animation du secteur de la place Joachim du Bellay

- Présentation et vote sur la proposition de M. Jean-François FRIER de rénovation de la Fontaine des Innocents

Zone Piétonne & Espaces publics

1. Proposition et votes sur la proposition de M. Jacques CHAVONNET de soumettre un nouveau vœu pour sécuriser la traversée piétonne de l'intersection des rues Etienne Marcel et Montorgueil
1. Point d'étape de M. Jacques CHAVONNET sur :

- La fermeture de la zone piétonne des Halles à la circulation
- L'installation de bancs circulaires ou semi-circulaires place des Deux-Écus
- Le réaménagement des Halles, l'ouverture du chantier RATP place Marguerite de Navarre, et du chantier du « collecteur » rue de la Ferronnerie
- La demande d'implantation de sanisettes publiques dans la Canopée des Halles et / ou le jardin
- La demande d'ouverture de places de stationnement « résidentiel » sur certaines places de stationnement de type « rotatif »

Solidarités

1. Présentation et vote sur la proposition de M. Emmanuel DUPRAT de relancer par courrier la demande de création d'un terrain multisports pour adolescents
2. Présentation et vote sur la proposition de M. Alain LE GARREC d'ajouter un complément « couleur » aux bons de coiffure

II - Questions diverses

- Transformation des rues adjacentes à la rue Saint-Denis en parkings
- Fermeture de la piscine des Halles
- projet de pose d'une plaque commémorative « Jean-Jacques Rousseau »
- Présentation et vote sur la proposition de M. Jean-Pierre MARTIN de soumettre un vœu pour l'installation de douches dans les locaux définitifs de la bagagerie « Mains libres », rue Jean Lantier

- Annonce des prochaines réunions (réunion plénière mardi 25 juin au Conservatoire municipal du Centre – réunion du Bureau mardi 28 mai)

Le Président ouvre la séance à 18h30.

I - Intervention des Groupes de travail

Animations culturelles

Les préparatifs de l'exposition se poursuivent. Treize artistes ont été retenus et exposeront leurs œuvres dans 7 ateliers et 2 salles (dont celle du Beffroi et celle de la Pointe Saint Eustache, respectivement mises à disposition par la Mairie du 1^{er} et l'Eglise Saint Eustache). Les modèles d'affiche et de flyer ont été adressés à l'imprimeur qui sera prochainement mis en relation avec les organisateurs, afin de s'accorder sur le choix des pigments, nécessaires à la restitution des couleurs initiales, lors de l'impression, dernière étape avant le tirage en nombre.

Par ailleurs, les membres du groupe de travail ont souhaité changer de nom. Il s'appellera désormais « Art en 1^{er} ». Ce changement a été voté à l'unanimité.

Animations du secteur de la place Joachim du Bellay

Les divers échanges et consultations ont permis de recueillir l'unanimité autour du projet de rénovation de la Fontaine des Innocents, de son sol jusqu'à la margelle, celle-ci comprise. Dans ce sens, un vœu du CDQ permettrait de s'engager dans un calendrier de réalisations, dont les étapes sont les suivantes :

- Adoption du vœu proposé en conseil de quartier
- Présentation et adoption de celui-ci en conseil d'arrondissement
- Présentation en conseil de Paris
- Chiffrage dès le mois de juillet 2013 de la mise à jour des études préalablement réalisées.

Par ailleurs, il semble inopportun de s'engager dans un financement privé complémentaire, même si cette possibilité ne doit pas être totalement écartée.

Le texte du vœu porté en annexe 1 a été voté à l'unanimité.

Zone piétonne et espace public

1. Sécuriser la traversée piétonne de l'intersection des rues Etienne Marcel et Montorgueil

La question de la dangerosité de ce carrefour remonterait à plusieurs années déjà. Elle a animé de nombreux débats au sein du groupe de travail et de l'association « Vivre dans le quartier des Halles ». Dans ce sens, il a été proposé qu'un vœu dont le texte figure en annexe 2 soit soumis au vote. Celui-ci a recueilli une adhésion unanime.

1. Quelques points d'étape

- Concernant la fermeture de la zone piétonne des Halles à la circulation et conformément à la résolution du conseil de Paris des 19 & 20 juin 2012, il a été déploré qu'aucune initiative véritable n'ait été prise.
- Il ressort d'un courrier de la direction de la voirie et des déplacements que le catalogue de la Mairie de Paris ne comporte pas de bancs circulaires ni semi-circulaires. Néanmoins, hormis les bancs expérimentaux implantés sur les grands boulevards, il est possible d'installer 3 ou 4 chaises, rivées au sol, place des Deux-Ecus.
- S'agissant du réaménagement des Halles, l'ouverture d'un chantier RATP place Marguerite de Navarre engendre constamment des difficultés de circulation dans la rue des Halles. Par ailleurs, la signalétique complète autour de cette place sera prochainement refaite. Enfin, un passage pour les piétons a été aménagé récemment entre la rue Berger et la jonction des rues Saint Honoré/les Halles
- Sur près de 400 sanisettes « Decaux », gratuites depuis 2006, seules 8 sont situées sur le territoire du 1^{er} arrondissement. A la demande d'installation de 2 wc publics dans la canopée, il avait été alors répondu que les sanisettes installées dans le jardin rempliraient cet office. Or, aujourd'hui, la situation est tout autre.
- Après moult démarches engagées dans le but d'obtenir des places supplémentaires de stationnement résidentiel (plusieurs mails émanant de la mairie), il ressort que la requête transmise à l'adjoint au Maire de Paris, chargé des

déplacements, des transports et de l'espace public serait en cours d'étude. Néanmoins, une nouvelle requête conjointe des 1^{er} & 2^{ème} arrondissements, précisant comme emplacement prioritaire souhaité « la place des Victoires » sera transmise.

- Pour terminer, le responsable du groupe invite à faire de nouvelles suggestions, en s'inspirant du document récapitulant les problématiques de la zone piétonne.

Solidarités

1. Création d'un terrain multisports aux Halles pour les adolescents de 12 à 17 ans

La proposition d'un vœu circularisé a été votée à la majorité (1 abstention). Celui-ci sera prochainement adressé au Maire de Paris (avec copie au Maire du 1^{er} arrondissement), accompagnée du courrier, cosigné par les conseillers de quartier présents.

1. Un complément « couleur » aux bons de coiffure

A titre exceptionnel, il a été proposé que les sans-abris de sexe féminin qui jusque-là étaient bénéficiaires de bons de coiffure gratuite, se voient désormais offrir en complément la couleur, lors des coupes de cheveux. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

II - Questions diverses

- La piscine fermée pour réparations devrait être réouverte avant la fin de l'année

- Le conseil d'administration de l'association « Mains libres », gestionnaire des consignes à bagages n'est pas favorable à la proposition d'installer des douches dans les futurs locaux de la Bagagerie, rue Jean Lantier.

- La prochaine séance plénière se tiendra le mardi 25 juin au Conservatoire du centre de Paris - salle Barrault (53, rue Jean-Jacques Rousseau). Elle sera précédée par la réunion préparatoire du Bureau, le mardi 28 mai à 19h à la Maison des Associations - salle Palais Royal (5 bis, rue du Louvre).

Le Président remercie les participants et lève la séance à 20h45.

-
-

Annexe 1

Vœu du Conseil de Quartier des Halles pour une sauvegarde d'urgence, complète et pérenne de la Fontaine des Innocents

Considérant la très dangereuse accélération de la dégradation de la Fontaine des Innocents – effacement total ou partiel d'éléments de sculpture, notamment les armoiries de la ville de Paris, attaque de la pierre par la pollution, disjonction du sol autour de la margelle du bassin, dislocation partielle du sol et de la 2nde margelle accueillant du public, etc.

Considérant que cette Fontaine, l'une des plus anciennes de Paris, classée aux monuments historiques depuis 1862, est un identifiant tout particulièrement fort du quartier des Halles.

Rappelant que de nombreuses demandes ont été faites depuis 2003 pour sa rénovation et qu'une étude a été conduite en 2007 par M Alain Charles Perrot, Architecte en chef des Monuments historiques dont le chiffrage doit être réactualisé.

Les Conseillers de Quartier des Halles formulent, à l'unanimité, le vœu que le Conseil de Paris :

1. Fasse prendre d'urgence les mesures conservatoires nécessitées par la dégradation accélérée de la Fontaine des Innocents ;
2. Fasse estimer dans les meilleurs délais, le coût financier des travaux pour une sauvegarde complète et pérenne de la Fontaine des Innocents, de son bassin avec sa margelle, du sol et de la 2nde margelle accueillant du public ;
1. Etudie à cet effet la possibilité de faire inscrire les sommes nécessaires à la réactualisation de l'étude de M Perrot au Plan d'Investissement Pluriannuel de Paris dès juillet 2013 ;

2. Tienne le Conseil de Quartier des Halles régulièrement informé du calendrier et de l'état d'avancement de cette procédure de sauvegarde d'urgence et de rénovation pérenne de la Fontaine des Innocents.

-

Annexe 2

Conseil de Quartier des Halles. Réunion plénière du 16 avril 2013

Vœu auprès du Maire du 1^{er} et du Conseil d'Arrondissement

Une nouvelle fois notre attention est attirée sur la dangerosité du carrefour des rues Montorgueil et Étienne-Marcel.

L'indiscipline, sinon l'inconscience des piétons comme des automobilistes, motocyclistes et cyclistes créent, notamment à certaines heures, un danger permanent.

Nous souhaitons que cette situation soit portée à la connaissance des Maires des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements afin que des mesures appropriées soient prises pour, sinon supprimer, réduire les risques présents.

Afin d'éviter tout risque d'accident grave à ce carrefour, le Conseil de quartier des Halles demande aux Maires des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements de saisir officiellement le Maire de Paris pour que des travaux d'aménagement soient effectués sans délai afin de sécuriser ce carrefour dangereux.

Vœu voté à l'unanimité des conseillers de quartier présents à cette réunion